

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 1 (1893)
Heft: 8

Artikel: A propos du 10 août
Autor: Humbert, Victor
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1457>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

l'échauffourée de Thierrens à une enquête, et pour cela de réunir tous les documents qui s'y rapportent. Si quelque lecteur de la *Revue historique vandoise* possédait sur ce sujet des renseignements inédits, des souvenirs de famille, nous lui serions reconnaissant de nous les communiquer. Tel détail isolé peut paraître n'avoir aucun intérêt ; il en acquiert si on peut le contrôler au moyen d'autres sources et lui donner dans l'ensemble d'un événement historique sa place et sa valeur réelles.

G. FAVEY.

A PROPOS DU 10 AOÛT

On aurait pu croire que la relation de Pfyffer-d'Altishofen et l'opuscule de Mortimer-Ternaux sur la journée du 10 août 1792 avaient fixé d'une manière définitive la question et fait la part des responsabilités ; il paraît qu'il n'en est rien. M. Edouard Lockroy a publié en 1881 le « Journal d'une bourgeoise pendant la Révolution (1791-1793) » ; cette bourgeoise était sa grand'mère, établie à Paris pendant les années les plus mouvementées de cette époque. Elle correspond, soit avec son mari, en province, soit avec son fils, à Londres, et leur donne sur les événements les détails les plus précis que puisse posséder un témoin oculaire, parfaitement en état de comprendre ce qui se passe autour de lui. La collection de ces lettres forme le volume que M. Lockroy a jugé à propos de livrer à la publicité. Nous estimons qu'il a bien fait.

Comme les deux versions, celle de Mortimer-

Ternaux et celle de M^{me} J..., sont absolument différentes, on nous pardonnera de résumer en quelques mots celle du premier ; nous passerons ensuite à la seconde qui nous donnera une idée très claire des sentiments que le 10 août inspira aux jacobins, car M^{me} J. appartient de cœur au parti le plus avancé de la Révolution.

Et d'abord Mortimer et Pfyffer :

Le 4 août, l'effervescence s'accroissant toujours davantage, on fit venir de Courbevoie à Paris le régiment suisse, fort d'un millier d'hommes, pour défendre les Tuileries, où était la famille royale ; l'excellente discipline de cette troupe en marche imposa aux émeutiers et l'on crut pouvoir renvoyer le régiment dans sa caserne ; mais, le 8, les dispositions de la foule devenant plus hostiles, on le fit revenir : tel était le désarroi qui régnait au palais qu'on ne put distribuer aux hommes que trente cartouches par soldat. Dans la nuit du 9 au 10, on fit garder les postes des Tuileries par la garde nationale et par les Suisses. Des gentilshommes dévoués à la cause royaliste, vinrent se joindre spontanément aux défenseurs du roi ; leur démarche était des plus honorables, mais leurs armes, des épées et des pistolets, ne pouvaient pas servir à grand'chose, vu la nature de la lutte qui allait s'engager, et leur présence indisposa la garde nationale.

A onze heures du soir, les Suisses furent avertis qu'on sonnerait le tocsin à minuit et que le plan des assaillants était d'assiéger le château, d'exterminer tous ceux qui s'y trouveraient, surtout les Suisses, de forcer le roi à abdiquer, d'emmener la famille royale à Vincennes, et de les garder là comme

ôtages dans le cas où les coalisés se porteraient sur Paris.

A minuit, au milieu d'un morne silence, on entend les sons lugubres du tocsin. Les Suisses sont électrisés et ne demandent qu'à se battre. A deux heures, on voit paraître quatre bataillons du faubourg Saint-Antoine qui se massent sur la place du Carrousel, attendant leurs affidés.

Dès lors, rien ne se passa jusqu'à six heures du matin, où Louis XVI parut dans la cour pour passer en revue ses troupes. Les gardes nationaux le reçurent au cri de : Vive la nation ! les Suisses à celui de : Vive le roi ! Cela faillit amener une collision entre ces deux troupes, mais on parvint à apaiser les uns et les autres.

A la même heure paraissait le procureur-général, M. Roederer, qui, de l'Assemblée nationale, apportait l'ordre de repousser la force par la force et de défendre le château. Des bataillons de la garde nationale choisirent ce moment pour désertier. M. Roederer engagea le roi à se rendre à l'Assemblée nationale et, après de longs pourparlers, ce malheureux roi y consentit. Il était escorté d'un bataillon de la garde nationale et d'un bataillon suisse. Dès ce moment, Louis XVI était perdu. Ce départ fut décisif : les gardes nationaux désertèrent tous, à l'exception du bataillon des grenadiers des filles de Saint-Thomas.

L'armée des faubourgs, enhardie par la défection des gardes nationaux, se mit en mouvement, canons en tête. Ils étaient plus de 100,000, précédés de 50 pièces d'artillerie, avaient l'appui moral de la municipalité et d'une partie de l'Assemblée nationale. Contre qui marchaient ces 100,000 héros !

Contre 750 Suisses, quelques gardes restés fidèles et la poignée de gentilshommes dont il a été question.

Les Suisses qui avaient évacué la cour étaient presque tous sans munitions et disséminés dans vingt postes.

On essaya d'abord sur eux des moyens de séductions : un Alsacien, nommé Westermann, ami de Danton et qui devait être guillotiné avec lui, dix-huit mois plus tard, les harangua en allemand, mais il reçut la noble réponse du sergent Blazer : « Nous sommes Suisses, et les Suisses n'abandonnent les armes qu'avec la vie. Nous ne croyons pas avoir mérité un tel affront. Si l'on ne veut plus du régiment, qu'on le renvoie légalement, mais nous ne quitterons pas notre poste et nous ne nous laisserons pas désarmer. »

L'action devint générale et se décida bien vite en faveur des Suisses ; leur feu était si meurtrier que la cour fut évacuée par les assaillants. Alors Dürler et Pfyffer firent avec 125 hommes une sortie et prirent cinq canons. Salis prit aussi trois canons. Malheureusement, ils n'avaient pas de munitions et une troupe de Marseillais faisait pleuvoir sur eux d'une terrasse un feu terrible, mais qui ne parvint pas à rompre leurs rangs, tant étaient admirables leur sang-froid et leur discipline. Ils restaient maîtres du champ de bataille quand arrive M. d'Hervilly, qui leur crie : « Il faut sauver le roi, vos ancêtres l'ont fait plusieurs fois ! » Les Suisses se reforment en bon ordre sous une grêle de balles qui les décime de trois côtés et se dirigent vers l'Assemblée nationale. Fridolin Hefti, d'Ennetbuhl (Glaris) avait eu la cuisse fracassée par un boulet ;

ses camarades ne voulaient pas se séparer de lui, mais dès que les tambours se firent entendre, il leur dit : « N'entendez-vous pas qu'on rappelle ? Courez à votre devoir et laissez-moi mourir ! »

Salis entra dans l'Assemblée à la tête des Suisses; grand émoi dans l'Assemblée : Voilà les Suisses ! voilà les Suisses ! s'écrie-t-on, et des membres de l'Assemblée veulent sauter par les fenêtres. Remis de sa frayeur, un député demande que les Suisses mettent bas les armes. Dürler s'approcha du roi et lui dit : « Sire, on veut que nous déposions nos armes. » Le roi, toujours incurablement faible, lui dit : « Déposez les armes entre les mains de la garde nationale, je ne veux pas que des braves gens comme vous périssent. »

Puis le roi donna un billet à Monsieur de Dürler : « Le roi ordonne aux Suisses de déposer leurs armes et de se rendre dans leurs casernes. » Ces braves pleuraient de rage, mais ils obéirent, ce fut leur dernier sacrifice.

On sépara les officiers des soldats, les soldats furent enfermés à l'église des Feuillants et les officiers dans la salle des inspecteurs. Quelques personnes charitables en sauvèrent un certain nombre.

Pendant ce temps, les Marseillais avaient pénétré dans les appartements. Quelques Suisses, qui n'avaient pu suivre leurs frères d'armes à l'Assemblée nationale, s'étaient dirigés plus tard vers ce même endroit, mais, arrivés sur la place Louis XV, ils furent impitoyablement sabrés par la gendarmerie à cheval. C'est là que mourut glorieusement le Neuchâtelois G. de Montmollin. Il y avait si peu de temps qu'il était au régiment qu'il n'avait pas eu le

temps de se faire un uniforme. Ne voulant pas manquer au rendez-vous d'honneur, il en emprunta un à un officier vaudois, M. de Forestier. Enseigne de bataillon, il défendit jusqu'à sa mort son drapeau dans les plis duquel il expira¹.

Passons maintenant à la lettre que Madame J... écrivit à l'occasion du 10 août :

« Paris, 10 août 1792.

Jour de sang, jour de carnage, et pourtant jour de victoire, qui est arrosé de nos larmes : écoutez et frémissez.

La nuit s'était passée sans événements. La grande question agitée devait attirer beaucoup de monde et, disait-on, les faubourgs ; c'est pourquoi on avait rempli les Tuileries de gardes nationaux. L'Assemblée aussi avait une triple garde. Le roi avait fait, le matin, au pont-tournant, la revue des Suisses, vers six heures. A huit heures, il se rendit à l'Assemblée nationale ; les Marseillais venaient se joindre fraternellement aux gardes parisiennes. On entendait des cris : Vive le roi ! Au faubourg, la nation criait : Vive la nation !

Tout à coup, toutes les fenêtres du château sont garnies de Suisses et il font subitement une décharge à balle sur la garde nationale. Les portes du château s'ouvrent hérissées de canons et lâchent une bordée sur le peuple. Les Suisses redoublent. La garde nationale avait à peine de quoi tirer deux coups : elle est criblée, le peuple fuit ; puis la rage, le désespoir rallient tout. Les Marseillais sont autant de héros qui font des prodiges de valeur. On force

¹ Notre peintre national, M. A. Bachelin, a fixé sur la toile ce moment héroïque de la carrière militaire du jeune officier.

le château. La justice du ciel aplanit toutes les voies et les Suisses expient, par tous les genres de mort, la basse trahison dont ils sont les instruments. Toute la famille royale, jouet d'une faction sanguinaire, s'était réfugiée à l'Assemblée dans un moment favorable. On les a fait mettre dans la tribune du logographe, où ils sont encore...

... C'était aujourd'hui, 10 août, que la contre-révolution devait éclater à Paris. Toujours insensés, nos adversaires croyaient que la corruption des chefs d'une partie de la garde nationale, soutenue des royalistes, avec leurs Suisses et tous les valets des Tuileries, feraient bonne contenance et étourdiraient les sans-culottes, sans armes. Ils sont confondus, la fortune se déclare et, en moins de deux heures, le Louvre est investi et la victoire certaine. Le tocsin, la générale, mille cris funèbres : Aux armes ! aux armes ! retentissent dans tout Paris. Les boutiques se ferment, les femmes et les enfants se cachent, rien ne peut peindre la consternation et le désespoir où nous étions.

Le peuple a tout brisé dans le château. Il a foulé aux pieds toute la pompe des rois. Les richesses les plus précieuses ont volé par les fenêtres ; le feu a été mis aux quatre coins des casernes suisses et on a juré de raser le château. Il y a eu des têtes coupées, des fureurs populaires dont la cruauté fait plus d'horreur aux esprits irréfléchis que la scélératesse raffinée et civilisée des gens de cour, qui font périr des générations entières par le caprice d'une maîtresse ou le bon plaisir d'un intrigant.

Louis XVI est déchu par le fait ; il a souffert qu'on armât ses satellites contre son peuple, il a fait plus, il l'a mitraillé ! Lisez la Constitution... J'ai recueilli,

dans mon chemin, des détails, confirmés par cent témoins, sur la décharge des Suisses, qui a été si traîtresse et si inattendue qu'elle a tout à fait réveillé le lion et réuni tous les partis. Elle n'a nullement été provoquée et tout Paris attestera cette vérité. »

Telles sont les deux versions contradictoires de la journée du 10 août 1792. De quel côté est la vérité ?

Il est de toute évidence que les récits de Pfyffer et de Mortimer, par la minutie des détails, portent l'empreinte, le premier, d'un récit fait par un témoin oculaire, le second, d'un travail puisé aux sources officielles, aux archives d'Etat. Quant à la lettre de Madame J..., qui n'avait pas assisté à l'assaut des Tuileries, c'est la version que les jacobins donnèrent dès le premier jour de la marche des événements. Cette version fourmille d'invraisemblances matérielles : Conçoit-on que 750 soldats fussent assez insensés pour ouvrir le feu contre 100,000 personnes ? Cette énorme manifestation qui avait commencé pendant la nuit, ces 50 canons que les assiégeants traînaient avec eux, était-ce une démonstration platonique et bienveillante pour les hôtes des Tuileries ?

Et cette fable de la contre-révolution, où en eût-on pris les éléments ? Il s'agissait bien alors de contre-révolution ! Tout au plus une fraction de l'Assemblée voulait arrêter les progrès du jacobinisme qui finit par lasser si bien la nation que celle-ci se livra pieds et poings liés au despotisme militaire de Napoléon, en haine des clubs et des factions.

Madame J... a reçu la version toute faite et, comme celle-ci cadrerait parfaitement avec ses opinions politiques, elle l'a propagée avec une parfaite

tranquillité d'âme. Nous la voyons, un peu plus tard, au cours de sa correspondance, pallier autant qu'elle le peut les massacres de septembre, ce crime qui peut être mis sur le même rang que la Saint-Barthélemy et que la voix éloquente de Vergniaud a flétri à tout jamais.

Rien, au point de vue psychologique, n'est plus curieux à étudier que l'état d'âme de Madame J... C'est une épouse modèle, une mère dévouée, une femme distinguée par les lumières de son intelligence. Elle a encore, par ci, par là, quelques-unes de ces naïves exclamations à la Jean-Jacques, elle parle parfois des âmes sensibles, mais c'était là le travers du siècle, et Robespierre lui-même n'y a pas échappé. Combien de fois ne retrouve-t-on pas ce mot *sensible* dans ses discours les plus envenimés ? Comment s'expliquer ses appréciations historiques qui nous froissent ? Par le fanatisme ; que ce fanatisme soit religieux, comme sous Philippe II, ou politique, comme sous la Terreur, on le reconnaît toujours à ses fruits : c'est un dieu qui fait couler le sang et se délecte aux cris de douleur de ses victimes.

Victor HUMBERT.

UN CONTRAT DE MARIAGE

du 15 janvier 1735.

Contract de Mariage a esté fait Conclud et arreste comme cy apres entre honeste Jean fils de feu François Paley, vivant Bois de Publoz assisté des honestes Pierre Paley son frere Jean Testuz des paroisses de Villette et St. Saphorin, son parin et André Pinget de Lutry regent à Publoz, d'une part et hononorée Françoise Marie fille d'honeste Jean Phillipe